AOM #23

Mardi 28 Mars 2023

VM
CT
TU
E
NF

Cercle des élus locaux

SÉNAT

Stéphane SAUTAREL
SÉNATEUR DU CANTAL

Une gouvernance qui a beaucoup évolué depuis 2010

Loi 82-1153 du 30/12/82 LOTI :
Structuration de la gouvernance autour des différents modes de transports

Loi 2014-58 du 27/01/14 MAPTAM
Loi 2015-991 du 01/08/15 NOTRe :
Gouvernance des mobilités revisitée

Loi 2019-1428 du 24/12/19 LOM :
2 niveaux :
AOMR régionales
AOM intercommunalités
+ IDFM : AOM unique

+ Etat : AOM pour les TET

Ce qui est questionné :

- Imparfaite mise en œuvre du volet gouvernance de la LOM
- Rouvrir la prise de compétence ?
- Clarifier les attributions.
- AOML
- Réfléchir aux moyens
- Lien ZFE / AOM ?

Stéphane SAUTAREL
SÉNATEUR DU CANTAL

4 sources de financement

Le versement mobilité (VM) dû par les employeurs
+/- 50%

Le budget des collectivités locales
+/- 33%

Les billets et abonnements payés par les usagers
+/- 17%

L'Etat - de 2%

Crise pandémique a profondément affecté l'équilibre du modèle de financement:

- Effondrement des recettes tarifaires
- Diminution du rendement du VM
- Subventions d'équilibre de l'Etat (couverture des pertes) + Avances remboursables (compenser les pertes de recettes tarifaires)

Transition écologique des mobilités :

⇒ Mur d'investissements
Engagements nationaux et européens pour réduire l'empreinte carbone

Infrastructures
Matériel roulant
+ Développement de l'offre

Stéphane SAUTAREL
SÉNATEUR DU CANTAL

IDFM : Difficultés financières spécifiques

Rapports de la Cour des Comptes et de l'Institut Montaigne

Signal d'alarme tiré par VP
=> Retentissement politique et médiatique

Amendement du Gt PLF 2023 : 200 M€ à IDFM et 100 M€ aux AOM de province

23/01/23 : Assises du financement des transports en IdF.

Besoins de financement :
800 M€ dès 2O24
2,3 Md€/an à horizon 2030

Pistes de financement complémentaire pour IDFM :

Création de nouvelles taxes

- Mission d'inspection : conclusions en mars 23

- Trajectoire de financement pérenne d'ici l'été

Stéphane SAUTAREL
SÉNATEUR DU CANTAL

Rapports récents et Pistes de travail

Rapport Duron 2021
Rapport CDC 2022
Rapport Infrastructures de l'Institut Montaigne 2022
Rapport Mobilités de l'Institut Montaigne 2022

Mission d'information de la Commission des finances du Sénat sur les modes de financement des autorités organisatrices de la mobilités (AOM) : H. Maurey / S. Sautarel

Evaluer dans quelle mesure le modèle de financement actuel des AOM est en phase avec les perspectives d'évolution des mobilités, notamment en lien avec les enjeux de la transition écologique

Envisager des pistes visant à faire évoluer les sources de financement actuelles et la part relative de chacune

Etudier la possibilité d'introduire de nouvelles modalités de financement

Stéphane SAUTAREL
SÉNATEUR DU CANTAL

Axes de travail :

Entre crises et transition écologique, quels besoins de financements pour les AOM à court, moyen et long terme

AOM
IDFM
AOMR

Infrastructures (rapport du COI)
Matériel roulant (qualité et verdissement)
Accroissement des charges d'exploitations avec le développement de l'offre
Financement des RER métropolitains (extension des missions de la SGP)
Intégrer les nouvelles habitudes de travail (télétravail, visio…) et de mobilités
Impact de l'inflation
Report modal (hausse des carburants
…

Stéphane SAUTAREL
SÉNATEUR DU CANTAL

Axes de travail :

Quels leviers de financement pour couvrir les besoins de financement des AOM : le VM

AOM
IDFM
AOMR

Financement accru par le VM : aggravation de la pression fiscale et risque de pénalisation de la compétitivité
Impôts entreprises > 11 salariés (9,8 Md€ en 2021)
Déplafonnement ? Instauration d'un taux minoré en ruralité ?
Taux additionnel régional ? Taux différencié par zone ?

Limites :
Impôt de production (4,5% en F contre 2,3% dans l'UE)
Alourdi la part des employeurs dans le financement alors (déjà élevé, unique en UE, existe déjà la prise en charge employeur des titres de transport)

Stéphane SAUTAREL
SÉNATEUR DU CANTAL

Axes de travail :

AOM
IDFM
AOMR

Quels leviers de financement pour couvrir les besoins de financement des AOM : le Budget des collectivités

1/3 des ressources de AOM
De 2008 à 2021 (source GART) : Invest (hors IdF) 25 Md€ (2,75 pour E)

Limites :
Mobilisation à la seule discrétion des CT
Capacités d'autofinancement des CT sous tension

Stéphane SAUTAREL
Sénateur du Cantal

Axes de travail :

AOM
IDFM
AOMR

Quels leviers de financement pour couvrir les besoins de financement des AOM : le financement accru par le budget de l'Etat

Aujourd'hui que 2% du financement des AOM : Subventions sur AAP, Mesures de soutien ponctuel.
Plan d'investissement de 5 Md€ / an sur 22 – 27
Abaissement du taux de TVA (de 20 à 5,5 %)
Conversion en subvention des avances remboursables (crise sanitaire)

Limites :
Situation détériorée des comptes publics de l'Etat

Stéphane SAUTAREL

Axes de travail :

Quels leviers de financement pour couvrir les besoins de financement des AOM : le financement accru par les ressources tarifaires

AOM
IDFM
AOMR

Rapport Duron : dégradation de la part des recettes tarifaires
Propose de limiter le VM pour les AOM qui ne font pas contribuer les usagers ou avec un ratio RT/D < à 30%.

Limites :
Acceptabilité sociale (facteur aggravant du contexte inflationniste)
Déjà passage du Navigo de 75 à 84 €
Quid des politiques de gratuité (voir contrats de réciprocité)

Axes de travail :

Quels leviers de financement pour couvrir les besoins de financement des AOM : la création de nouvelles ressources fiscales dédiées en plus du VM

AOM
IDFM
AOMR

Rapport Duron et GART : fléchage de ressources existantes : part de TICPE (cumul TICPE : 40Md€, cumul mobilités 48Md€), produit des amendes de circulation et de stationnement.

Des ressources fiscales nouvelles évoquées :

- Création d'une taxe sur les livraisons du e-commerce,
- Accroissement de la fiscalité carbone,
- Taxation des plus-values immobilières légitimée par le fait qu'une desserte de qualité participe à la valorisation d'un bien immobilier.

L'envisager dans le cadre d'une société de projets (SGP ou EPL)

Limites :

Niveau élevé des PO (47%)

Stéphane SAUTAREL

Propositions issues du COI:

Scénario de la planification écologique :
84 Md€ (dt 24 E) 23 - 27
90 Md€ (dt 32 E) 28 – 32

Pour une nouvelle donne ferroviaire :
100 Md€ d'ici 2040 (E, CT, SNCF, UE)

Zones d'ombre :
Contributions des CT ?
Besoins de 5 Md€/an
Vision long terme et pas seulement sur le mandat => loi de programmation
Nouveaux leviers fiscaux ? Financements européens ?
Adaptation financière et juridique de la SGP
Quid des projets routiers

→ Régénération et Modernisation (1Md€/an et 500M€/ an d'ici 2027)

Y compris RER métropolitain (SGP)

Nouveaux financements : taxe aérien et sociétés d'autoroute

Volets mobilités des CPER (21 – 27)

Stéphane SAUTAREL
SÉNATEUR DU CANTAL

SÉNAT

Merci pour votre attention

Stéphane SAUTAREL
SÉNATEUR DU CANTAL